



La lettre d' **AFRISTAT**

Bulletin trimestriel d'information

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ISSN 1561-3739
NUMERO 27
JANVIER 2004

EDITORIAL

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
Nouvelles d'AFRISTAT	2
Activités de la Direction Générale	3
Activités internationales	6
Echos des Instituts Nationaux de Statistique	8
Réunions, ateliers et séminaires	10

Tout d'abord, l'équipe de rédaction de *La lettre d'AFRISTAT* est heureuse de vous adresser ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année 2004.

L'année 2003 a été très riche en activités dont l'importance et les résultats marqueront certainement d'une pierre blanche l'avenir de notre institution. Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, *La lettre d'AFRISTAT* a informé ses lecteurs sur ces activités.

Comme le relevait le Comité de direction, réuni en sa 9^e session du 20 au 22 octobre 2003 à Bamako et sur la base du rapport d'activités de l'année 2002 et de celui du premier semestre 2003, AFRISTAT consolide son rôle de pôle d'excellence d'appui au renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux des Etats d'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, AFRISTAT a élargi et renforcé son partenariat dans plusieurs domaines avec d'autres institutions, notamment le Fonds monétaire international, le Programme des Nations unies pour le développement et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique.

Inexorablement, 2003 aura été l'année de grandes décisions pour l'avenir d'AFRISTAT. C'est au cours de cette année que le Conseil des Ministres a fixé les orientations stratégiques de travail et le mécanisme de financement des activités d'AFRISTAT pour la période 2006-2015.

Last but not the least, le départ de cette institution en fin décembre dernier de Monsieur Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT de 1996 à 2003, constitue certainement un des événements majeurs ayant marqué AFRISTAT en 2003. Pour les bons et loyaux services rendus à la statistique africaine et pour sa contribution personnelle au rayonnement d'AFRISTAT, cette édition de notre bulletin lui consacre une page spéciale. En lui réservant cet espace, nous n'avons voulu qu'ajouter notre modeste note au concert des messages et témoignages élogieux adressés à cet homme ; nous en publions quelques-uns.

Pour nous qui restons à l'ouvrage dans cette institution, nous émettons le vœu, en ce début d'année 2004, d'être armés de constance pour poursuivre le développement d'AFRISTAT pour le grand profit et l'intérêt des Etats membres.

Encore une fois, bonne et heureuse année 2004.

Martin Balépa
Directeur Général d'AFRISTAT

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 221 55 00
221 60 73
221 60 71
Fax (223) 221 11 40
E-mail
afristat@afristat.org
Site Internet
www.afristat.org

Nouvelles d'AFRISTAT

Réunions statutaires

Un hôtel de la place a accueilli du 20 au 22 octobre 2003 à Bamako la 9^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT. Au cours de cette session, le Comité a abordé les questions traditionnelles de la gestion d'AFRISTAT : adoption du rapport d'activités de la Direction générale et arrêt des comptes pour l'année 2002, examen du rapport d'activités pour le 1^{er} semestre, de l'état d'exécution du budget au 30 juin et des prévisions de réalisation pour l'ensemble de l'année 2003 et

enfin adoption du programme de travail et du budget 2004. Outre ces questions, le Comité de direction a assisté à la présentation du Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC-Ouest) du Fonds monétaire international et du programme de travail 2004-2006 du Consortium PARIS21. Enfin, les membres du Comité de direction ont eu à examiner les candidatures au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT dont la nomination

interviendra lors de la 13^e session du Conseil des Ministres, en avril 2004 à Brazzaville.

La réunion du Comité de direction a été précédée, du 6 au 8 octobre 2003, par la 8^e réunion du Conseil scientifique.

L'intégralité des relevés de conclusions du Conseil scientifique et du Comité de direction d'AFRISTAT est disponible sur le site www.afristat.org.

Séminaires

Un séminaire sur la révision des nomenclatures internationales d'activités (CITI rév.3) et de produits (CPC 1.0) s'est tenu à Bamako du 13 au 17 octobre 2003. Ce séminaire a réuni des participants de 18 pays africains francophones et a été animé par des experts de l'INSEE. Il a été organisé par AFRISTAT grâce à des financements des Nations unies, de Statistique Canada, du CESD-Paris et de l'INSEE. A l'issue des travaux, une réponse au questionnaire portant sur le thème du séminaire a été rédigée et envoyée aux Nations unies à New York. Elle représente la position des pays africains francophones dans le cadre du processus de révision des nomenclatures dont l'achèvement est prévu à l'horizon 2007.

-Financé par le ministère français des Affaires étrangères, le premier séminaire rassemblant les responsables des cellules des ressources humaines des instituts nationaux de statistique des Etats membres d'AFRISTAT s'est tenu les 23 et 24 octobre 2003 à Bamako. Son principal objectif était de contribuer au renforcement des cellules en charge des ressources humaines des INS par un échange d'expériences. Plusieurs communications ont été présentées. Le principal enseignement de ce séminaire réside dans l'affirmation consensuelle de la nécessité de la mise en œuvre d'une politique consacrée à la gestion des ressources humaines dans le but de rendre les INS plus performants.

conjoncture et la prévision économique à court terme pour les Etats membres de la CEMAC, puis pour les Etats d'Afrique de l'Ouest membres d'AFRISTAT respectivement à Libreville du 14 au 17 octobre puis à Bamako du 1^{er} au 5 décembre 2003.

Du 8 au 12 décembre 2003, le premier séminaire de modélisation et de prévision économique à court terme s'est tenu à Bamako. Il a réuni les représentants des Etats membres d'AFRISTAT qui ne disposent pas d'un tel modèle. Une démonstration d'élaboration d'un modèle de prévision d'un pays africain a été faite lors de ce séminaire, ainsi que l'étude des possibilités de modélisation pays par pays selon les statistiques disponibles.

AFRISTAT a organisé les deux séminaires périodiques sur la

Fête annuelle du personnel 2003

La fête annuelle d'AFRISTAT a eu lieu le 20 décembre 2003, en présence du personnel d'AFRISTAT et de leurs familles. Dans une atmosphère conviviale, elle a donné l'occasion à l'ensemble de la communauté de délivrer un dernier message d'amitié et de reconnaissance à M^{me} et M. Lamine Diop, à l'occasion de leur départ du Mali.

Départ

M^{me} Marie Berlioz, Volontaire internationale de nationalité française, a quitté définitivement AFRISTAT le 22 novembre 2003.

Mise en œuvre du PARSTAT

Le Comité de pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre du PARSTAT a tenu sa cinquième réunion le 17 novembre 2003 à Ouagadougou. La délégation d'AFRISTAT était conduite par M. Prosper Backiny-Yetna, Coordonnateur du Département des Enquêtes et comprenait M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages et Mme Dienebou Sanogo, assistante de gestion. Cette réunion a permis de faire le point des travaux en cours et d'envisager les actions futures.

Par ailleurs, Mme Sanogo a réalisé une mission circulaire du 26 novembre au 17 décembre, puis du 21 au 31 décembre 2003 qui l'a successivement conduite à Cotonou, Lomé, Niamey, Ouagadougou, Abidjan et Dakar. L'objectif de cette mission était de récupérer les pièces justificatives et la clôture des comptes du PARSTAT.

On rappelle que la mise en œuvre du contrat de subvention entre la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et AFRISTAT dans le cadre du Programme d'appui régional à la statistique (PARSTAT) est arrivée à son terme le 31 décembre 2003. En attendant un bilan général de la mise en œuvre de cette convention, [La lettre d'AFRISTAT](#) revient ci-après sur les dernières activités réalisées au cours du dernier trimestre 2003 ainsi que sur les principaux résultats des volets en cours d'exécution.

Volet " Comptabilité nationale "

Le programme d'implantation du module ERETES dans le cadre de la rénovation des comptes nationaux avec passage au SCN93 pour les Etats de l'UEMOA visait la réalisation de deux années de comptes : une année de base et une année courante.

Sur les sept Etats concernés par ce volet, la Côte d'Ivoire et le Mali avaient amorcé leur programme de rénovation des comptes nationaux avant le programme PARSTAT. La Côte d'Ivoire dispose maintenant de plusieurs années de comptes rénovés dont la dernière est 2000, l'année de base étant 1996. Le Mali est sur le point d'achever sa deuxième année de comptes en l'occurrence l'année 1998.

Pour les autres pays, on constate des degrés différents d'avancement. Ainsi, le Bénin et le Burkina Faso, qui ont achevé les comptes de leur année de base 1999, sont sur le point d'élaborer leur première année courante (2000). Le Sénégal, le Niger et le Togo en sont à la phase de finalisation des comptes rénovés de l'année de base.

[Au Bénin](#), une mission d'assistance (4-18 novembre 2003) a donné l'occasion à la réalisation d'un voyage d'étude pour quatre togolais et un burkinabé sur le financement du PARSTAT. Les travaux au Bénin se situent au niveau de la décentralisation pour la première année courante 2000.

[Au Burkina Faso](#), l'appui apporté à l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du 28 octobre au 11 novembre 2003 a permis d'achever les comptes pour l'année de base 1999 et d'initier les travaux de la première année courante 2000.

[En Côte d'Ivoire](#), une mission d'assistance s'est déroulée du 22 au 29 novembre 2003. Elle portait sur la poursuite des travaux de comptabilité nationale pour l'année 2000.

[Au Mali](#), les appuis apportés à la DNSI du 9 au 23 octobre et du 17 au 19 décembre 2003 ont permis de poursuivre

l'achèvement de l'élaboration des comptes relatifs à l'année 1998.

[Au Niger](#), les travaux réalisés au cours de la mission effectuée du 14 au 28 novembre 2003 ont permis d'envisager une première synthèse de l'année de base 2000 dès le début de l'année 2004.

[Au Sénégal](#), une mission d'accompagnement des comptes nationaux sénégalais dans l'implantation du module ERETES a été réalisée du 9 au 22 novembre 2003. Une vérification des équilibres ressources emplois (ERE) et des comptes de branche (CB) élaborés en phase décentralisée a été réalisée avant la centralisation de la base. Les différentes opérations ont été examinées en phase centralisée. Les comptes nationaux sénégalais apporteront toutes les corrections nécessaires lors d'une nouvelle décentralisation.

Volet " Secteur informel "

L'objectif global du volet " secteur informel " était d'aider les Etats membres à mettre en place, au niveau national, un dispositif de suivi de l'emploi et du secteur informel. Ce dispositif devant être compatible avec les moyens humains et financiers disponibles. L'objectif spécifique était de réaliser dans la principale agglomération de chacun des sept Etats membres concernés, une enquête de type 1-2-3, les phases 1 et 2 étant financées par l'Union européenne et la phase 3 par la France.

S'agissant des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi en milieu urbain, les travaux de la phase 1 sont pratiquement bouclés. En effet, tous les pays disposent de fichiers apurés. Les premiers résultats ont été publiés dans les quatre pays de la première vague (Bénin, Bur-

kina Faso, Mali, Togo). Dans les trois autres pays (Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal), on dispose de résultats provisoires qui sont en cours de finalisation. En revanche, les pays n'ont pas suffisamment diffusé leurs travaux.

Pour ce qui est de la phase 2, tous les pays disposent de fichiers apurés. Trois pays (Bénin, Mali, Togo) ont produit une version provisoire des premiers résultats et les travaux en vue de leur finalisation se poursuivent. Pour les quatre autres pays, le traitement en vue de la production des premiers résultats se poursuit.

Contrairement aux deux autres phases, la dernière (phase 3) n'a malheureusement pas été réalisée dans tous les pays. Pour les cinq pays qui ont travaillé sur cette phase, trois d'entre eux (Bénin, Mali, Togo) disposent de fichiers propres tandis qu'au Burkina et au Sénégal, l'apurement n'a pas encore commencé.

Au Niger, une mission d'appui méthodologique sur l'enquête sur le secteur informel et la consommation a été réalisée du 3 au 17 novembre 2003 auprès de la Direction de la statistique et des comptes nationaux (DSCN). Les résultats suivants ont été atteints : finali-

sation et transmission du rapport final d'analyse de la phase 1, détermination des coefficients de pondération de la phase 2 et production de l'ensemble des tableaux pour la rédaction du rapport d'analyse de la phase 2. La mission a également examiné les conditions de la réalisation de la phase 3 sur la base d'un financement complémentaire national.

Les travaux de ce volet n'étant pas achevés, AFRISTAT va continuer à apporter une assistance technique aux pays au courant du premier semestre 2004. L'atelier de restitution des travaux devrait se tenir au plus tard en juin 2004..

Mise en œuvre du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA

Le programme de mise en œuvre des plans d'amélioration du SGDD dans les Etats membres de l'UEMOA s'est poursuivi au cours du quatrième trimestre de l'année 2003. Ce programme, financé sur des fonds japonais, fait l'objet d'un contrat entre le FMI et AFRISTAT.

Au cours de ce trimestre, un appui a été apporté à l'Institut national de la statistique et des recensements de Guinée-Bissau dans deux domaines : l'exploitation des données de l'enquête auprès des ménages réalisée à l'occasion de la mise en place de l'Indice harmonisé des prix à la consommation des ménages (IHPC) et la comptabilité nationale.

Au cours d'une mission réalisée à Bissau du 9 au 21 novembre, l'assistance technique a porté sur la réalisation d'apurements complémentaires des données et la mise au point d'exemples de traitement. L'un des objectifs est notamment de disposer d'informations sur l'emploi dans la ville de Bissau.

Par ailleurs, la remise sur pied d'un système de comptes nationaux le plus performant possible a fait l'objet d'un appui du 1er au 16 novembre 2003.

Enfin, un expert en comptabilité nationale s'est également rendu au Niger du 5 au 19 décem-

bre 2003. L'objectif de cette mission était d'aider les comptables nationaux nigériens à prendre en compte dans leurs travaux de comptabilité nationale des résultats des enquêtes les plus récentes, notamment le recensement de la population et de l'habitat et l'enquête 1.2.3 sur l'emploi et le secteur informel à Niamey.

Les missions menées en Guinée-Bissau et au Niger ont également été l'occasion d'appuyer les cadres nationaux dans les travaux de mise à jour des méta données.

Mise en œuvre de la composante statistique du CAPNAT

Dans le cadre de l'exécution de la composante statistique du projet de renforcement des capacités nationales de la République Démocratique du Congo (projet CAPNAT), des appuis ont été apportés dans

les domaines de l'organisation du projet, de la rénovation de l'Indice des prix à la consommation, de la réalisation d'une enquête de type 1.2.3. à Kinshasa et enfin de la mise en place du dispositif de prépara-

tion des candidats congolais aux concours d'admission aux écoles africaines de statistique (cf. Activités internationales).

Mise en place des sites Internet autonomes dans les INS

Les missions d'assistance technique aux pays du premier groupe se sont poursuivies pour la mise en place des sites

Internet autonomes dans les INS. Les experts d'AFRISTAT se sont rendus au Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Came-

roun, Gabon et Mali. La mise en ligne effective est prévue début 2004.

Autres missions d'appui des experts de la Direction générale

Côte d'Ivoire

L'expert en macroéconomie et l'expert statisticien-informaticien ont dispensé du 3 au 14 novembre 2003, sur financement européen, une formation aux agents de la Direction de la conjoncture et de la prévision économique de Côte d'Ivoire en matière d'analyse économique et de calculs des séries corrigées des variations saisonnières (logiciel DEMETRA). Une deuxième session de cette formation est prévue début 2004.

Gabon

Un expert en comptabilité nationale s'est rendu à Libreville auprès de la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) du 18 au 30 octobre 2003 dans le cadre de la poursuite de l'implantation d'ERETES. La mission a accompagné les

comptables nationaux dans le traitement des sources de l'année de base (2001).

Guinée

A la demande de la Direction générale, deux consultants extérieurs ont effectué du 22 octobre au 5 novembre 2003, une mission en Guinée. Au terme de la mission, les premiers indices de prix à la consommation des ménages à Conakry ont été calculés selon la méthodologie harmonisée répondant aux normes internationales.

Mauritanie

Du 28 septembre au 3 octobre 2003, l'expert en macroéconomie a effectué une mission d'assistance auprès de l'Office national de la statistique dans le cadre d'un appui à la publication de bulletins de données conjoncturelles et de notes de

conjoncture trimestriels en Mauritanie.

Par ailleurs, un expert en comptabilité nationale a séjourné à Nouakchott du 28 septembre au 5 octobre 2003 dans le cadre de la poursuite de l'implantation d'ERETES. Après plus de vingt mois sans assistance, cette mission a fait un point sur l'avancement des travaux en première année courante, examiné le travail réalisé en phase décentralisée avant de procéder à une centralisation de la base

Pour le compte de la Direction générale, un consultant extérieur a effectué du 11 au 20 octobre 2003, une mission à Nouakchott dont l'objectif était de calculer les premiers indices des prix à la consommation des ménages de Nouakchott selon une méthodologie harmonisée répondant aux normes internationales.

Partenariat entre l'ACBF et AFRISTAT

Un accord de don entre la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et AFRISTAT a été signé à Bamako le 7 octobre 2003 par Messieurs Soumana Sacko, Secrétaire Exécutif de l'ACBF et Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT. Il porte sur l'exécution d'un projet "d'amélioration de la qualité des

statistiques sur l'emploi et la gestion des systèmes d'information du marché du travail" initié par l'ACBF et le Bureau international du travail. Ce projet, d'une durée de trois années, couvre cinq pays dans sa phase pilote (Cameroun, Mali, Nigeria, Ouganda et Zam-

bie).



Contrat PNUD/AFRISTAT

En 2001 et 2002, AFRISTAT a collaboré avec le PNUD à la mise en place d'un programme dénommé « Suivi des DSRP et des indicateurs de développement du millénaire ». Un document de projet conçu à cet effet a été adopté en mai 2002 dans le cadre d'un atelier regroupant des pays africains, AFRISTAT, le PNUD et

d'autres partenaires au développement. Le programme s'adresse à tous les pays francophones d'Afrique subsaharienne et de l'Océan indien. L'objectif du programme est de doter les pays concernés de systèmes d'informations appropriés, cohérents et efficaces permettant de répondre aux besoins de produc-

tion et d'analyse, à intervalles réguliers, d'indicateurs pertinents pour le suivi - évaluation des DSRP et des OMD. Le document de projet a été signé début décembre 2003 et la mise en œuvre a été confiée à AFRISTAT. Les activités de ce programme démarreront au début de l'année 2004.

Convention de prestation de service entre le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Kinshasa et AFRISTAT

M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT a signé le 18 novembre 2003, au nom d'AFRISTAT, une convention de prestation de service avec le Ser-

vice français de coopération et d'action culturelle de Kinshasa. Cette convention s'inscrit dans un vaste projet de renforcement des capacités nationales de la Républi-

que Démocratique du Congo, financé par la Coopération française (projet CAPNAT), lequel comprend une composante statistique.

Participation d'AFRISTAT aux réunions et séminaires internationaux

M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, a participé à la réunion du Comité de pilotage de PARIS21 qui s'est tenue le 15 octobre 2003 à Paris.

Au cours de son séjour, il a également assisté à l'Assemblée générale du Centre européen pour la formation des statisticiens des pays en voie de développement (CESD-Paris) le 17 octobre 2003.

La Direction générale d'AFRISTAT a été représentée les 16 et 17 octobre 2003 à Ouagadougou à la 5^e réunion du groupe de travail du Comité de suivi de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des Etats de l'UEMOA par M. Ousman Koriko, Expert

en enquêtes auprès des ménages.

Les 23 et 24 octobre 2003, M. Freeman Amegashie, Coordonnateur du département de l'informatique, de la documentation et des Publications, a représenté AFRISTAT à Harare (Zimbabwe) aux travaux de lancement des comités et réseaux techniques consultatifs (TAP-NET) sur le renforcement des capacités parlementaires et la consolidation des statistiques nationales initiés par l'ACBF (La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique).

M. Eloi Ouédraogo, expert en statistiques agricoles, a participé, du 23 au 25 octobre et du 27 au 30 octobre 2003 à Yaoundé, respectivement à

l'atelier technique sur les statistiques agricoles en appui aux politiques (meilleures pratiques et outils émergents) et à la 18^e session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique (AFCAS). Les deux réunions ont été organisées par la FAO. Pour plus d'informations sur les différentes réunions, consultez le site de la FAO : www.fao.org

M. Hubert Gbossa, coordonnateur du Département des études et synthèses économiques, a représenté AFRISTAT à la réunion continentale conjointe de la Com-mission africaine de l'Aviation civile (CAFAC) et de l'organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) sur les statistiques de l'Aviation civile, tenue à Banjul du 28 au 31 octobre 2003.

Du 1er au 15 novembre 2003, M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, s'est rendu à Sao Tomé et Príncipe dans le cadre de la réalisation d'une étude (financée par le PNUD) sur la disponibilité, la qualité et la fiabilité des statistiques pour le suivi des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

M. Lamine Diop a participé à la réunion du groupe d'experts en statistique relatif au rapport sur le développement humain du PNUD qui s'est tenue les 1er et 2 décembre 2003 à New York.

M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part au sommet AFRICITES qui s'est tenu du 2 au 6 décembre 2003 à Yaoundé sur le thème " assurer les accès aux services de base dans les collectivités africaines ".

L'examen des conditions de la relance de la publication de la revue STATECO a fait l'objet d'une réunion tripartite INSEE, DIAL et AFRISTAT. M. Lamine DIOP a participé à cette rencontre qui a eu lieu le 4 décembre 2003 à Paris.

M. Hubert Gbossa a conduit une délégation d'AFRISTAT comprenant M. Pierre Beziz, statisticien informaticien, M. Gabriel Doffou N'Guessan, expert en comptabilité nationale et M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, à la réunion de la CEDEAO qui s'est tenue du 3 au 5 décembre 2003 à Accra. Cette réunion a permis la définition d'une plateforme commune aux Etats membres de la CEDEAO pour les travaux sur les " PIB plus comparables " ainsi que la nécessité d'harmoniser les indices des prix. Cette réunion a ainsi consacré le lancement des travaux du projet ECOSTAT sous les volets " Comptabilité nationale " et " Prix ".

M. Siriki Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté, a représenté AFRISTAT à la 4^e

conférence africaine sur la population qui s'est déroulée du 8 au 12 décembre 2003 à Tunis, en Tunisie. Cette conférence avait pour thème " Population et pauvreté : relever les défis du 21^e siècle " et a été organisée par l'Union pour l'Etude de la Population en Afrique (UEPA) et l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) tunisien. Au cours de la conférence, M. Siriki Coulibaly a présenté deux communications sur les thèmes " Evolution de la pauvreté au Cameroun de 1996 à 2001 " et " Diplôme et insertion des jeunes actifs occupés sur le marché du travail à Bamako et à Cotonou ".

Le Bureau international du travail (BIT) a organisé à Genève du 24 novembre au 3 décembre 2003 la 17^e session de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) qui se tient tous les cinq ans. Quelques Etats membres d'AFRISTAT étaient représentés. M. Prosper Backiny-Yetna, Coordonnateur du Département des enquêtes, a représenté la Direction générale d'AFRISTAT à cette réunion. La conférence a adopté de nouvelles directives notamment celle relative à " l'emploi informel ", nouveau concept qui est différent de l'emploi dans le secteur informel. Ces résolutions et recommandations figurent dans le rapport général de la conférence que les instituts nationaux de la statistique sont invités à télécharger à partir du site Internet du BIT : www.ilo.org/stat .

Il a ensuite pris part à l'atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'information : données, mesures et méthodes. Cet atelier a été organisé les 8 et 9 décembre 2003 en prélude au sommet mondial sur la société de l'information.

Auparavant, M. Backiny-Yetna aura discuté le 5 décembre 2003 avec les responsables de DIAL de la collaboration technique entre DIAL et AFRISTAT.

La cinquième session du comité scientifique de l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) s'est tenue le 18 octobre 2003 à Yaoundé. Cette réunion a notamment abordé la question de l'état d'avancement de la mise en place du cycle des ingénieurs statisticiens économistes dans cette école. M. Prosper Backiny-Yetna a représenté la Direction générale d'AFRISTAT à cette réunion.

M. Hubert Gbossa a représenté AFRISTAT à la réunion du Groupe d'experts chargés des travaux sur la révision des nomenclatures économiques et sociales internationales qui s'est tenue à New York du 8 au 10 décembre 2003. Il s'agissait d'examiner les propositions faites par le sous-groupe technique, sur la structure ainsi que sur les questions de définition et de concepts relatifs à la CITI et la CPC et d'apprécier l'avancement des travaux de révision des différents éléments de la famille internationale des nomenclatures économiques et sociales (classification internationale type pour le commerce (SITC), pour les occupations (ISCO) de l'OIT ainsi que les nomenclatures de la FAO sur l'agriculture, de l'OMS sur les questions de santé, de l'UNESCO sur l'éducation, etc.

Une structure provisoire de la CITI au niveau des sections et divisions a été adoptée comme niveau minimum international requis. Un examen final des nomenclatures sera fait par le groupe des experts en juin 2005 avant la soumission pour adoption de la CITI rév. 4 aux Nations unies.

Cameroun

La collecte des données de la première phase – volet santé- de *"l'enquête nationale sur le suivi des dépenses publiques et la satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'Éducation et de la Santé"* s'est achevée en novembre 2003. La phase d'exploitation qui avait commencé deux semaines après le lancement de la collecte est en cours de finalisation. Les premiers résultats et analyses seront disponibles début janvier 2004.

La collecte pour le compte de la deuxième phase -volet éducation- est programmée pour janvier 2004 et les résultats globaux avant avril 2004.

Les travaux préparatoires de la troisième *"Enquête Démographique et de Santé au Cameroun (EDSC-III)"* se poursuivent avec la cartographie qui a commencé depuis le mois de novembre. Cette

enquête porte sur un échantillon national de 11 000 ménages et a pour but principal de fournir des renseignements sur la fécondité, la planification familiale, et la santé ; avec un accent particulier sur le VIH/SIDA. Les travaux s'étaleront sur 20 mois.

Ce projet est financé conjointement par le gouvernement camerounais, la Banque mondiale, l'UNICEF et l'USAID.

La 6^{ème} session du Conseil national de la statistique s'est tenue le 13 novembre 2003 à Yaoundé. Les travaux étaient présidés par M. Joseph Désiré NGUENANG, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire.

L'utilisation des nomenclatures d'activités (NAEMA) et de produits (NOPEMA) des Etats membres

d'AFRISTAT, est rendue obligatoire au Cameroun depuis le 1^{er} janvier 2003. Cependant, et dans le souci de renforcer cette obligation, un projet de décret y relatif est en attente de signature.

Congo

Dans le cadre de l'application du Règlement portant adoption des nomenclatures d'activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT, la NAEMA et la NOPEMA, le Centre national de la statistique et des études économiques a initié un projet de décret portant vulgarisation de ces outils au Congo.

Les travaux de mise à jour de la base de sondage, dans le cadre de la prochaine enquête congolaise auprès des ménages, démarrent bientôt.

Comment la 13ème Journée africaine de la statistique a-t-elle été célébrée dans quelques Etats membres d'AFRISTAT ?

On rappelle que le thème choisi cette année par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique était : "**Le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement du millénaire : un défi pour la statistique**".

Burkina Faso

La Journée africaine de la statistique a été célébrée à Ouagadougou le 18 novembre 2003. L'événement a coïncidé cette année avec la commémoration des 40 ans de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). L'objectif de cette journée était de sensibiliser le public sur le rôle de la statistique dans l'élaboration des stratégies de développement.

Cameroun

Les activités marquant la 13^e Journée africaine de la statistique se sont déroulées du 10 au 18 novembre 2003. A l'occasion, un séminaire de présentation des résultats de l'enquête sur le « *Cadre de Vie des populations de Yaoundé et Douala (CAVIE)* » et de « *l'Étude sur la formation des prix des produits vivriers dans les centres urbains (FORPRIX)* » s'est tenu à Yaoundé le 17 novembre 2003. La Direction de la statistique et de la comptabilité nationale (DSCN) a par ailleurs organisé des journées portes ouvertes d'information et de sensibilisation au cours desquelles différentes publications et études réalisées ont été présentées au public. Des activités sportives et culturelles ont également ponctué les manifestations.

Congo

Les autorités congolaises ont profité de la Journée africaine de la statistique pour lancer le programme pluriannuel de développement statistique (PPDS). La cérémonie d'ouverture des travaux a eu lieu le 18 novembre 2003 à Brazzaville, en présence de Monsieur Pierre Moussa, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration économique. Cette action s'inscrit dans un projet plus vaste de réhabilitation de l'appareil statistique congolais pour lequel le Congo bénéficie de la Banque mondiale un don du Fonds fiduciaire pour le renforcement institutionnel et technique du système statistique national.

Mali

Sous la présidence de Monsieur Marimantia Diarra, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé du Plan, la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) a organisé le 18 novembre 2003 un forum destiné à faciliter la compréhension de l'environnement économique et politique du Mali et rendre intelligibles les actions de l'État dans le respect, à l'horizon 2015, des OMD. Les premiers résultats de l'enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté réalisée en 2001 ainsi que sur le secteur informel, la démocratie et la bonne gouvernance dans l'agglomération de Bamako ont fait l'objet de présentations. La synergie existant entre le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et le respect des OMD a également été exposée.

Les participants qui ont réfléchi à l'amélioration du suivi et de la capacité de production de données fiables, ont préconisé le renforcement des capacités du système national de la statistique et de l'informatique en moyen matériel et financier, la mise en place de structures de formation pour améliorer et accroître le nombre de statisticiens et l'amélioration de l'ancrage institutionnel et du suivi des OMD.

Outre, le Ministre du Plan, la cérémonie a enregistré la présence du Ministre de l'Économie et des Finances, M. Bassary Touré, et du Ministre délégué chargé de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M^{me} Diallo M'bodji Sène.

AFRISTAT était représenté par une délégation conduite par M. Lamine Diop et comprenant M^{me} Boukenem Fatima Diallo, Documentaliste et M. Patrick Hernandez, Expert du secteur productif.

Nécrologie

Nous avons appris le décès, survenu le 26 novembre 2003, de M. Emmanuel Bineli, Ingénieur statisticien économiste (CESD Paris – 1984), Sous-Directeur de l'informatique et des banques de données à la

Direction de la statistique et de la comptabilité nationale du Cameroun (DSCN).

Le personnel de la Direction générale d'AFRISTAT exprime sa tristesse au personnel de la

DSCN pour cette disparition et présente ses sincères condoléances à la famille du défunt si durement éprouvée.

Réunions, ateliers et séminaires à venir

Comité directeur ERETES

Paris, le 20 janvier 2004

Colloque de l'Association de Comptabilité Nationale

Paris, du 21 au 23 janvier 2004

Avis de concours

Les concours d'admission aux écoles africaines de formation statistique d'Abidjan, Dakar et Yaoundé, se dérouleront aux dates ci-après :

- 13, 14 et 15 avril 2004 pour la division Ingénieur Statisticien Economiste ;
- 19, 20 et 21 avril 2004 pour la division Ingénieur des Travaux Statistiques.

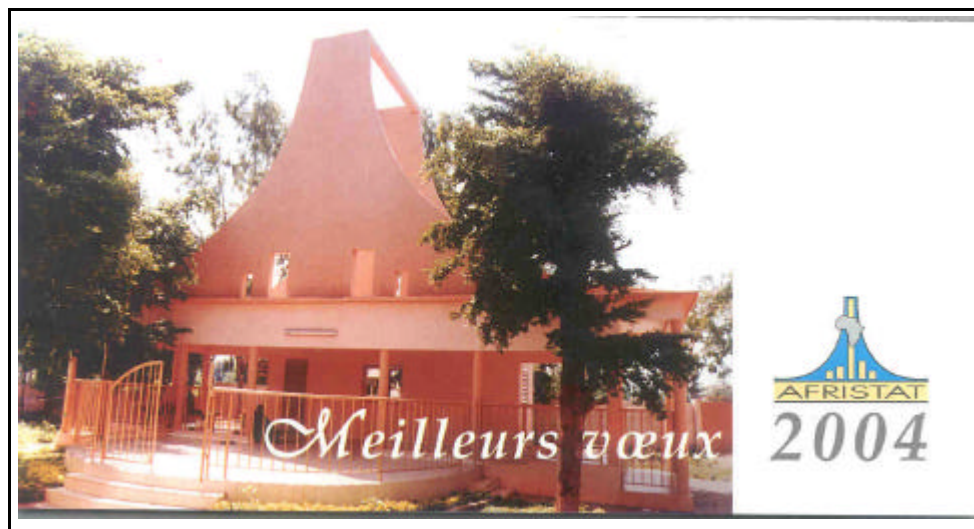
La date limite d'inscription est fixée au 31 janvier 2004.

Pour plus de renseignements : www.ensea.ci.refer.org ou www.cesd-paris.fr

Viennent de paraître...

Premier numéro du **Bulletin Officiel d'AFRISTAT**

The first issue of the **AFRISTAT Newsletter**. This bulletin is available upon request in electronic format only and is available on our web site <http://www.afristat.org>



La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur Internet :

<http://www.afristat.org>

Directeur de publication : Martin BALEPA
Comité de rédaction : Martin BALEPA, Fatima BOUKENEM,
Siriki COULIBALY, Patrick HERNANDEZ

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739



Supplément à La Lettre d'AFRISTAT

N° 27 Janvier 2004

Lamine Diop,

Plus de huit ans au service d'AFRISTAT

M. Lamine Diop quitte le Mali après une aventure qui a commencé en janvier 1996 avec l'implantation à Bamako du siège d'AFRISTAT. En réalité, l'aventure a commencé bien plus tôt, dès 1991, en tant que co-président du groupe de pilotage dont les travaux devaient aboutir le 21 septembre 1993 à Abidjan à la création d'un Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).

Ingénieur statisticien économiste en 1970 du Centre européen pour la formation des statisticiens des pays en voie de développement (CESD-Paris), M. Diop entame sa carrière professionnelle à la Direction de la statistique du Sénégal dont il devient directeur de 1974 à 1980. Il retourne ensuite à Paris pour être directeur du CESD. A cette fonction, il a contribué à la formation de bon nombre des membres de la communauté statistique africaine et a organisé le transfert de la formation statistique du CESD-Paris vers les écoles de statistique d'Abidjan, Kigali et Yaoundé.

L'idée de créer une institution communautaire africaine d'appui au développement de la statistique en 1991 a donné une nouvelle occasion à M. Diop de s'impliquer au progrès de la statistique dans la région. Il est resté Directeur Général d'AFRISTAT de janvier 1996 à décembre 2003.

M. Diop est membre de plusieurs associations scientifiques. Il est chevalier dans l'Ordre national du mérite du Sénégal (1985), chevalier dans l'Ordre national de la Côte d'Ivoire (1987) et chevalier dans l'Ordre national du Mali (2003).

*A l'occasion de son départ du Mali, **La lettre d'AFRISTAT** retrace quelques manifestations et hommages en reconnaissance de son dévouement à la statistique africaine.*

Monsieur Lamine Diop fait chevalier de l'Ordre national du Mali

Par décret n°03-436/p - rm du 7 octobre 2003 de M. Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, a été nommé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mali. La cérémonie de remise de décoration qui s'est déroulée le 21 octobre 2003 au ministère du Plan, a été présidée par M. Marimantia Diarra, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé du Plan.

Une délégation du Comité de direction, le personnel de la Direction générale d'AFRISTAT et plusieurs responsables de service du ministère du Plan ont assisté à la cérémonie.



M. Marimantia Diarra, Ministre du Plan du Mali, décorant M. Diop



Photo de famille lors de la cérémonie de décoration

Réception offerte par M. Lamine Diop, le 15 décembre 2003 à Bamako

A l'occasion de son départ du Mali, M. Lamine Diop a offert, le 15 décembre 2003, une réception dans les jardins d'un hôtel de la place en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. Marimantia Diarra, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé du Plan de la République du Mali et l'ambassadeur de la République du Sénégal à Bamako, des responsables des organisations internationales présentes au Mali, des responsables des services publics, du président de l'Association malienne de statistique (AMSTAT) et de l'ensemble du personnel d'AFRISTAT.

M. Diop a profité de cette occasion pour rendre hommage au gouvernement de la République du Mali, aux bailleurs de fonds qui ont accompagné AFRISTAT lors de sa création et au personnel d'AFRISTAT. Au cours de cette cérémonie, M. Marimantia Diarra, a loué les qualités de M. Diop, son dévouement au service de la statistique africaine et souhaité que son expérience puisse bénéficier aux générations actuelles et futures. M. Mohamed Diallo, président de l'AMSTAT a mis en exergue les liens d'amitié et de fraternité qui s'étaient noués au cours des années et remercié M. Diop pour son apport à la communauté statistique malienne.

Messages et témoignages

Message de M. Sidna Ould N'dah, Président du Comité de direction d'AFRISTAT

Directeur Général / ONS-

Le 31 décembre 2003 prend fin le second et dernier mandat de Monsieur Lamine DIOP à la tête d'AFRISTAT. Deux mandats marqués successivement par la mise en place et l'émergence de cette institution qui, désormais, s'impose incontestablement au niveau régional et même international.

En si peu de temps, 8 ans, AFRISTAT a satisfait beaucoup d'attentes, tant de la part des utilisateurs régionaux et internationaux de l'information statistique que de la part des instituts nationaux de statistique (INS), et, mieux encore, permis d'espérer à nouveau des jours meilleurs pour la statistique africaine. En effet, non seulement la tendance à la régression des systèmes statistiques de certains pays membres a été enrayerée mais, surtout, cette tendance a été plutôt inversée dans certains cas grâce notamment à la qualité et la promptitude de l'assistance technique et des services fournis par AFRISTAT.

L'Observatoire est aussi devenu un espace de rencontres et un forum d'échanges entre spécialistes. Je dirais même qu'il a réussi à tisser une véritable toile de la statistique africaine dont il forme le centre. Bel exemple d'intégration africaine, tout au moins dans le domaine qui est le sien, AFRISTAT est souvent cité dans le chapitre des bonnes pratiques.

Ces succès et un tel rayonnement de l'Observatoire a été rendu possible grâce, en premier lieu, à l'action constante, efficace et multiforme de Monsieur Lamine DIOP à la tête de cette institution. Homme sérieux, dévoué à la cause du développement de la statistique africaine, compétent, grand connaisseur des faiblesses et forces des systèmes statistiques africains et doté de grandes qualités humaines dont la moindre n'est pas sa modestie, Monsieur DIOP, Lamine pour les familiers, nombreux parmi la communauté des statisticiens africains et non africains, a donc tout simplement rendu grand service à l'Afrique, encore une fois. Car, Monsieur DIOP a déjà aussi rendu service à l'Afrique et aux statisticiens africains, dans le domaine de la formation, en dirigeant le CESD-Paris dans les années 80.

C'est le lieu, ici, de lui témoigner de la reconnaissance de l'Afrique à son égard, de la gratitude du Comité de Direction d'AFRISTAT, au nom de tous les statisticiens africains. C'est aussi l'occasion de souhaiter au nouveau Directeur Général, Monsieur Martin BALEPA, une réussite totale dans ses nouvelles fonctions.

Meilleurs vœux à tous à l'occasion du nouvel an.

Discours de remerciement à M. Lamine Diop prononcé le 22 octobre 2003 pour le Comité de direction par M. Saadna Ould Baheida, Directeur Général Adjoint de l'Office national de statistique de la Mauritanie représentant le Président du Comité de direction

Monsieur le Directeur Général,

Au moment où nous nous acheminons vers le terme de votre second mandat au poste de Directeur Général d'AFRISTAT, il est un devoir pour nous de vous remercier pour l'efficacité avec laquelle vous avez assumé vos fonctions depuis votre prise de service en 1996.

œuvre commune certes, mais nous sommes conscients que votre efficacité et la confiance que vous avez su inspirer à tous les acteurs et bénéficiaires d'AFRISTAT y ont été les facteurs les plus déterminants.

Avec compétence, détermination et humilité, vous avez fait d'AFRISTAT un pôle d'excellence naissant incontestable.

Plus qu'un rituel protocolaire d'au revoir, nous voulons donner un sens profond à ce geste, en reconnaissance de votre engagement à nos côtés pour faire avancer la statistique, véritable outil d'aide à la décision, dans nos pays respectifs.

Le développement rapide des activités d'AFRISTAT et son rayonnement international sont le résultat d'une

Votre sens élevé de l'intérêt collectif et vos hautes qualités managériales nous permettent d'envisager avec beaucoup de sérénité l'avenir de notre institution. Vous allez bientôt remettre le relais à un responsable qui connaît la maison et cela nous rassure. C'est aussi à votre actif. Sur ce point particulier, nous tenons à réitérer notre disponibilité à soutenir M. Martin Balépa et l'ensemble de son équipe pour consolider et développer les activités et l'image d'AFRISTAT en Afrique et dans le monde.



M. Maurice D. Bankolé, doyen des directeurs des INS s'adressant à M. Diop le 22 octobre 2003

Message de M. Jean-Louis Bodin, Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT

Coprésident du Groupe de pilotage du Projet AFRISTAT (1991 – 1995)

Après avoir exercé les deux mandats de Directeur Général que lui avait confiés le Conseil des Ministres d'AFRISTAT, en 1995 et en 1999, Lamine Diop nous quitte, conformément aux dispositions de l'article 33 du Traité dont nous avons célébré, le 21 septembre dernier, le dixième anniversaire. Autant dire que, depuis sa création, l'histoire d'AFRISTAT se confond avec le déroulement de carrière de Lamine Diop. Et quand on mesure le chemin parcouru, depuis l'installation au début du mois de janvier 1996 d'une équipe réduite à sa plus simple expression dans l'immeuble aujourd'hui bien connu des amis d'AFRISTAT et des lecteurs de 'La Lettre', que peut-on dire sans risquer de porter atteinte à la modestie de celui qui a tenu avec fermeté et intelligence les rênes qui lui avaient été confiées ?

Les différents bilans et évaluations qui ont été conduits ces derniers mois à l'occasion des études sur l'avenir d'AFRISTAT après 2005 et la préparation de la décennie 2006 – 2015 ont toutes conclu qu'AFRISTAT était une réussite remarquable, qu'il avait permis une incontestable relance des activités statistiques dans la plupart de ses pays membres et qu'il était largement reconnu comme un pôle de compétence dans la région, non seulement par ses Etats membres, mais aussi par les grandes institutions internationales ou supranationales telles que le FMI, la Banque mondiale, le PNUD ou la Commission européenne. Grâce aux actions menées par ses experts et à travers l'animation du réseau des instituts nationaux de statistique (INS), des acquis importants ont été enregistrés dans de nombreux domaines, de fructueux échanges d'expériences ont pu avoir lieu et ont permis l'harmonisation régionale des concepts, des nomenclatures et des méthodologies. Enfin, AFRISTAT a largement contribué à la politique d'intégration régionale, grâce aux relations nouées avec l'UEMOA et la CEMAC ; il a su accompagner les politiques de réduction de la pauvreté qui sont désormais au centre des politiques de développement et a ainsi contribué à la bonne gouvernance économique.

L'efficacité et l'efficacités des travaux d'AFRISTAT sont bien entendu dues à l'excellence de ses experts et à la capacité de mobilisation de cette expertise, mais aussi aux qualités de son directeur général. Mais je ne voudrais pas trop m'étendre sur l'histoire de ces huit années d'AFRISTAT qui est bien connue des lecteurs de 'La Lettre', mais plutôt sur la « préhistoire », c'est-à-dire l'histoire des années de gestation du projet, qui, aujourd'hui, sont peut-être moins connues. La signature du Traité le 21 septembre 1993 à Abidjan, à l'issue d'une réunion régulière des ministres de l'Economie et des Finances de la Zone Franc, marquait bien sûr le début de l'histoire « visible » d'AFRISTAT, mais n'était en fait qu'une étape dans la préparation du projet : la décision de créer AFRISTAT résultait de la prise de conscience par les Etats afri-

cains membres de la Zone Franc de la nécessité de mettre en commun leurs ressources rares pour enrayer le déclin de leurs systèmes statistiques observé pendant la décennie 1980 et pour bâtir des systèmes statistiques performants capables de fournir, dans les meilleures conditions de coût et de délai, les données quantitatives requises pour la conduite des politiques économiques, le renforcement de l'intégration régionale et le débat démocratique ; elle s'appuyait aussi sur la nécessité, pour la coopération française, de réformer ses modes d'intervention reposant encore trop souvent, à cette époque, sur la substitution pure et simple d'assistants techniques à des cadres africains dont la nombre et la qualité ne cessaient pourtant de croître, grâce notamment à la qualité du réseau des écoles de statistique d'Abidjan, de Kigali et de Yaoundé. Par ailleurs une certaine homogénéité apparaissait dans les besoins en information statistique de la plupart de ces pays, au moins ceux d'entre eux appartenant à la Zone Franc : l'appartenance à des zones monétaires disposant de devises liées au Franc français leur imposant un certain degré de convergence de leurs économies rendait en effet nécessaire une forte harmonisation, non seulement de leurs statistiques monétaires et financières, mais aussi des statistiques macro-économiques en général.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'un organisme statistique multinational, dont seraient membres tous les pays de la Zone Franc, et qui aurait pour objectif¹ « de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ce domaine » et pour rôle² « de concevoir pour les Etats membres une méthodologie commune pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information statistique de base, d'harmoniser en conséquence les concepts et les nomenclatures utilisés par les Etats membres afin de rendre leurs statistiques comparables, d'améliorer la diffusion et l'utilisation de l'information statistique dans les Etats membres, ...d'effectuer des travaux d'analyse et de synthèse..., de contribuer à l'organisation de la formation permanente,...d'apporter son appui aux activités des organismes nationaux de statistique des Etats membres ... ».

L'idée d'un tel organisme fut présentée par le ministre français de la coopération aux ministres chargés de l'Economie et des Finances des pays membres de la Zone Franc lors de leur réunion semestrielle d'avril 1991 organisée à Ouagadougou, avec d'autres projets visant à l'intégration régionale (OHADA, CIMA, écoles des régies financières, etc.). Un groupe de pilotage du projet a alors été mis en place et a travaillé jusqu'à

¹ Cf. article 2 du Traité AFRISTAT.

² Cf. article 3 du Traité AFRISTAT

l'installation effective d'AFRISTAT à Bamako ; le choix de Lamine Diop pour co-présider ce groupe était plus qu'une évidence après les douze années qu'il venait de passer à la tête du CESD-Paris où il avait contribué à former des dizaines et des dizaines de statisticiens africains et après avoir dirigé de main de maître la décentralisation de ces formations de Paris vers trois capitales africaines. Mais le prestige international de Lamine Diop s'étendait aussi en Afrique anglophone, à travers ses apports aux travaux de la conférence conjointe des planificateurs, statisticiens et démographes de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba.

J'ai eu le privilège d'être, aux côtés de Lamine, le co-président français de ce groupe de pilotage. De 1991 jusqu'à la signature du Traité, ce groupe a connu une intense activité : visite auprès des instituts nationaux de statistique, des ministres chargés de l'Economie et des Finances et des ministres chargés de la tutelle des INS dans la plupart des pays membres de la Zone Franc ; visites auprès des directeurs des services des études des banques centrales ; réunions sous-régionales (INS et ministères chargés de l'Economie et des Finances des futurs pays membres, services des études des banques centrales) afin de définir le mode de travail et les premières orientations de travail d'AFRISTAT (réunions organisées à Dakar et à Yaoundé) ; présentation d'un premier projet (approuvé) lors de la réunion semestrielle de septembre des ministres chargés de l'économie et des finances des pays membres de la Zone Franc organisée à Yaoundé ; définition du mode de financement d'AFRISTAT et décision de mettre en place un Fonds AFRISTAT ; rédaction par le groupe de pilotage du projet de Traité créant AFRISTAT ; présentation du projet AFRISTAT à la Commission européenne (DG VIII et EUROSTAT), aux Nations unies (Commission de statistique à New York et CEA à Addis-Abeba), au PNUD, à la Banque mondiale et aux services de coopération statistique de quelques pays.

La signature du Traité n'a pas mis fin, en 1993 aux activités du groupe de pilotage qui a eu encore, avant l'installation d'AFRISTAT à Bamako au début de 1996, à accomplir plusieurs autres tâches : préparation de la nomination de Lamine Diop comme premier directeur général d'AFRISTAT en marge de la réunion semestrielle de septembre des ministres chargés de l'économie et des finances des pays membres de la Zone Franc organisée en avril 1994 à Brazzaville ; en décembre de la même année, décision de fixer à Bamako le siège d'AFRISTAT ; négociations avec le gouvernement du Mali sur le choix des locaux destinés à héberger AFRISTAT³ et sur l'accord de siège.

Pour moi, ces quatre à cinq années de travail en commun avec Lamine ont constitué, non seulement un parcours administratif et technique riche d'enseignements (où nous devons être à la fois diplomates, financiers, et aussi techniciens de la statistique !), mais aussi et surtout une aventure humaine exceptionnelle. Travailler aussi étroitement avec un

homme tel que Lamine DIOP est un privilège rare et une chance exceptionnelle.

J'ai eu la chance depuis 1996, de suivre le développement des activités d'AFRISTAT en acceptant ma nomination par le Comité de direction en tant que membre du Conseil scientifique et en en assurant la présidence, ce qui m'a permis d'accompagner la croissance et les succès de l'institution que j'avais contribué à lancer. Je crois profondément à la nécessité d'un tel Conseil, qui est en particulier un point de contact, de rencontre et de dialogue d'AFRISTAT avec ses utilisateurs, universitaires ou issus de la société civile.

De tels contacts sont aujourd'hui absolument nécessaires pour assurer la transparence, la pertinence et l'impartialité des travaux statistiques, bref pour veiller à ce que la production statistique soit conforme aux principes fondamentaux de la statistique officielle promulgués par la Commission de statistique des Nations unies en 1994.

Cette participation aux travaux du Conseil scientifique m'a permis de poursuivre mes contacts professionnels et amicaux avec Lamine et je ne peux que m'en féliciter. Mais je voudrais aussi mentionner la participation assidue de Lamine aux activités de l'Institut international de statistique, que j'ai eu l'honneur de présider pendant deux années, de 1999 à 2001 ; Lamine, avec quelques autres, représente avec efficacité dans cette institution la statistique africaine qui mérite d'être mieux connue dans les instances scientifiques internationales.

En un mot, MERCI. Merci Lamine pour tout ce que tu m'as apporté et tout ce que tu continueras à m'apporter sur le plan professionnel et sur le plan personnel. Nous savons tous que le départ de Lamine de Bamako ne signifie certainement pas son départ du « paysage statistique africain » et, comme tous, je m'en réjouis. Donc, non seulement MERCI, mais aussi A BIENTÔT !

Témoignage de par M. Jean Nkuété,

Secrétaire Exécutif de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

Monsieur le Directeur Général et cher ami,

Au moment où vous vous apprêtez à quitter vos fonctions à la tête d'AFRISTAT, il me plaît, au nom de la CEMAC et en nom propre, de vous rendre un hommage mérité pour le travail accompli avec dévouement à la tête de cette institution.

Vous avez su, par vos qualités professionnelles et humaines exceptionnelles, répondre aux attentes des ministres de l'Economie et des Finances de la Zone Franc qui ont créé en 1993 l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) en apportant une contribution remarquable à l'amélioration des services statistiques nationaux.

En ce qui concerne plus spécifiquement la CEMAC, dès l'entrée en vigueur de son Traité en juin 1999, j'ai

eu le plaisir d'apprécier votre franche collaboration lors de l'élaboration du programme statistique biennal de la sous-région.

En dépit du retard observé dans la mise en œuvre de cet important programme en rapport avec l'épineux problème de financement des activités statistiques dans les Etats membres, j'ai apprécié votre détermination et votre dévouement à la réussite de ce programme.

Dans l'espoir que votre successeur poursuivra avec la même détermination votre œuvre dans l'espace AFRISTAT en général et l'Afrique centrale en particulier, j'ai le plaisir de vous souhaiter un bon succès dans vos prochaines fonctions et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général et cher ami, l'assurance de ma considération distinguée.

Témoignage de par M. Frédéric Assomption Korsaga,

Commissaire au Département des Politiques Economiques à la Commission de l'UEMOA

Monsieur le Directeur Général,

Au moment où vous arrivez à la fin de votre mandat, je ne saurais rester indifférent devant l'immense travail que vous avez abattu huit années durant à la tête de l'Observatoire Economique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). En effet, vous avez contribué à l'implantation et à l'animation de cette importante structure dans notre espace sous régional. Au terme de votre dernier mandat, je peux affirmer que vous avez réussi une œuvre colossale celle qui est d'avoir fait de votre institution un centre d'excellence en Afrique, dans le domaine de la statistique.

En matière de promotion de la statistique, votre institution a joué un rôle déterminant. Ainsi, le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC), cadre de développement de la statistique des Etats membres d'AFRISTAT, est devenu une référence pour tout le continent africain. J'ai apprécié particulièrement votre collaboration dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de PARSTAT. Ces deux importants programmes ont contribué à l'harmonisation des statistiques et au renforcement des systèmes statistiques dans les différents Etats membres de l'UEMOA. L'aboutissement des travaux de l'IHPC et l'amélioration de la comparabilité des PIB ont été particulièrement déterminants et expliquent aujourd'hui la

grande sollicitation dont AFRISTAT fait aujourd'hui l'objet en Afrique.

Vous avez joué un rôle central dans cette dynamique et vous constituez aujourd'hui un modèle pour les jeunes générations de statisticiens. Votre souci pour la bonne marche des appareils statistiques de nos Etats et vos actes dans les organes de formation pour la constitution d'une masse critique de statisticiens économistes des pays de l'Afrique subsaharienne font de vous un homme d'expérience.

Je souhaite vivement que tout cela soit capitalisé par vos successeurs afin que votre institution poursuive ses nobles missions. Par la même occasion, je renouvelle mes félicitations à Monsieur Martin BALEPA et lui assure de la disponibilité de la Commission à poursuivre notre coopération avec AFRISTAT. Je voudrais également adresser mes félicitations et mes vifs encouragements à toute l'équipe d'Afristat qui n'a ménagé aucun effort pour vous appuyer tout au long de votre mandat.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Message de M. Philippe Pommier

Chargé de mission des appuis financiers et des études économiques Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) France

Message à mes amis d'Afristat.

Vous êtes rassemblés aujourd'hui, 20 décembre 2003, à l'occasion de votre traditionnelle fête de fin d'année.

Je voudrais vous dire combien, en pensée, je serais avec vous, pour partager votre légitime satisfaction des résultats obtenus par votre travail en équipe. Depuis mon arrivée à la Direction du développement et de la coopération technique, voici 4 ans, nos relations ont été permanentes, simples relations de travail au début et puis aussi, très vite, relations personnelles fondées sur l'estime que j'ai pour chacun d'entre vous et pour toute l'équipe prise collectivement.

C'est à votre contact que j'ai découvert l'Afrique subsaharienne, et cela m'a donné une vision réaliste et optimiste. Optimiste car Afristat démontre qu'une insti-

tution africaine peut être extrêmement performante; réaliste car nous voyons bien quels sont les facteurs de cette réussite: un projet d'entreprise clair, un financement sécurisé, des critères rigoureux pour la composition de l'équipe, enfin, et peut être surtout, un bon directeur général.

Mais aujourd'hui, justement, Lamine Diop, le fondateur d'Afristat, vous quitte. Comme c'est un homme qui, bien que conscient de sa valeur, reste modeste, je ne veux rien ajouter aux éloges qui lui sont adressés de toute part. Je dirai simplement que le plus grand hommage que nous puissions lui rendre est de l'assurer que son départ ne nous inquiète pas.

L'institution qu'il a construite est maintenant suffisamment solide pour survivre à son départ. Je lui dirai aussi que je resterai son ami.

Message de M. Jean-Michel Charpin, Directeur Général de l'INSEE,

lu par M. Jean-François Divay le 22 octobre 2003 devant le Comité de direction d'AFRISTAT

Monsieur le Directeur Général,

Je voudrais profiter de ce comité de direction, le dernier sous votre présidence avant votre retraite, pour vous adresser mes félicitations et mes remerciements pour le travail que vous avez accompli en présidant à l'installation et aux premières années d'AFRISTAT.

Le succès et les nombreuses réussites d'AFRISTAT, sur lesquels tout le monde s'accorde, vous doivent en effet beaucoup.

Sous votre direction, AFRISTAT est devenu un partenaire important, tant des systèmes nationaux de statistique que des organisations multilatérales et des organisations régionales d'intégration économique. Le réseau qu'AFRISTAT a bâti avec les instituts de statistique de ses pays membres constitue un modèle original qui fera, j'en suis sûr, des émules dans d'autres régions. AFRISTAT est ainsi souvent appelé à être le représentant et le porte-parole, dans les forums internationaux, non seulement de ses pays membres mais aussi plus généralement de tous les pays en développement qui ont à construire leur système statistique.

Les résultats du travail accompli sont en effet considérables : grâce à AFRISTAT, les pays membres ont pu mettre en œuvre et pérenniser de nombreux travaux dans tous les domaines de la statistique, je citerai les nomenclatures, les indices de prix, les comptes nationaux, etc. tous harmonisés au niveau régional.

En même temps, une équipe d'experts compétents et efficaces a été constituée, une équipe dans laquelle les experts français passent progressivement le relais à des experts africains. A n'en pas douter, AFRISTAT est devenu aussi une pépinière pour les statisticiens de ce continent.

Cher M. Diop, je crois pouvoir dire que la communauté des statisticiens, et tous ceux qui œuvrent au développement, vous sont reconnaissants de votre action. Encore une fois acceptez mes félicitations et mes remerciements et tous mes vœux pour une retraite que je devine active.

Je me tourne maintenant vers vous, M. le Directeur Général Adjoint, puisque c'est vous qui allez diriger AFRISTAT dans quelques semaines. Si beaucoup de choses ont été faites depuis 1996, il reste beaucoup à accomplir. Il va en particulier vous incomber de conduire cette institution dans sa deuxième incarnation, après 2005.

Nous souhaitons pour notre part qu'AFRISTAT continue dans la droite ligne de ce qui a été accompli jusqu'à présent, en répondant toujours davantage aux besoins des systèmes statistiques de ses pays membres, tout particulièrement pour le suivi des politiques de réduction de la pauvreté.

L'INSEE sera à vos côtés pour vous apporter tout l'appui que vous jugerez utile et que je considère pour ma part comme une priorité de son dispositif d'assistance technique en Afrique subsaharienne, à côté de son appui aux écoles africaines de statistique.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer bientôt pour continuer le dialogue fructueux que j'ai eu le plaisir d'entamer avec Monsieur Diop il y a quelques mois.

En attendant, je vous souhaite bonne chance pour cette nouvelle mission.

**Allocution de Mme Stella Amegashie, au nom des épouses des Experts d'AFRISTAT,
lors de la fête annuelle du personnel de la Direction générale d'AFRISTAT
Bamako, le 20 décembre 2003**

M. et Mme Diop,

C'est avec beaucoup d'amertume que j'assume l'honneur qui m'ait fait de dire ces quelques mots d'au revoir de la part des épouses et enfants des Experts d'AFRISTAT à Madame et Monsieur Diop.

M. Diop,

Les séparations sont toujours difficiles quelle que soit la personne qui vous quitte. Mais « *seules les montagnes ne se rencontrent pas* » dit-on et j'ajoute tout commencement a une fin ; c'est la loi de la nature.

Durant ces quelques années passées à Bamako, nous avons remarqué votre souci du travail bien fait et aussi de l'avenir de vos collaborateurs.

Nous, épouses des experts d'AFRISTAT, sommes toutes les fois et il y a en eu plusieurs, touchées lorsque vous notez dans tous vos discours à l'endroit des épouses le rythme du travail de nos époux, qui fait que nous avons souvent la lourde tâche de nous occuper, toutes seules, de la maison, de l'éducation des enfants, et d'apaiser leur souffrance en l'absence de leur père. Ces intentions prouvent qu'à travers nos époux, vous pensez tout le temps à leur famille.

Nous n'oublions pas également le nombre de fois où vous avez défendu auprès des instances décisionnelles de l'Observatoire, nos conditions de vie, depuis l'installation d'AFRISTAT jusqu'à ce jour. Soyez-en remercié .

Maintenant, il est venu pour vous l'heure de prendre une pré-retraite bien méritée après avoir passé toute votre carrière au service de l'Afrique que ce soit au Sénégal, en France et finalement au Mali.

Puisse le Seigneur, vous accorder une très bonne santé afin de jouir pleinement de votre temps d'arrêt de travail. Nous osons croire que vous allez encore participer à la réussite de plusieurs autres projets, car vous êtes toujours dynamique et plein de santé et surtout plein de bonnes idées.

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots à l'attention de votre épouse.

Chère Mme Diop,

Le temps et nos multiples occupations n'ont pas permis malheureusement à plusieurs d'entre nous, d'apprécier votre modestie, votre sensibilité et votre gentillesse. Pour celles qui vous ont un peu côtoyée, vous avez été toujours disponible avec le meilleur accueil.

Vous êtes et resterez, j'en suis sûr, un exemple pour beaucoup de cadres en général, et pour nos maris en particulier.

Bonne pré-retraite M. Diop !

Croyez-moi, Mme Diop, vous êtes est une femme modèle pour nous, pour le soutien à apporter à nos maris dans leur travail. Vous avez toujours été à ses côtés pour le supporter et l'encourager dans sa lourde tâche.

Aujourd'hui, la page du travail « quotidien » se tourne et s'ouvre celle de la pré-retraite. Vous allez, je le souhaite, jouir des fruits de toutes ces longues années de sacrifice, d'attente et même de privation.

Mais pour vous, le travail n'est pas fini. Heureusement!!! Maintenant, une autre porte s'ouvre à vous et il faut maintenant offrir à votre mari le plaisir du repos bien mérité après la mission bien accomplie.

Mme Diop, nous savons que vous vous êtes bien préparée pour assumer cette nouvelle tâche. Alors, nous ne pouvons que vous souhaiter beaucoup de bonheur.

A Monsieur Balépa,

Nous ne pouvons pas souhaiter le bon départ M. Diop, sans souhaiter la bienvenue à M. Balépa qui va avoir la lourde tâche de nous « gérer ». Nous vous félicitons d'abord pour votre nomination au poste de Directeur Général d'AFRISTAT. Puisse Dieu vous accorder la santé et la force nécessaires pour accomplir, comme vous le démontrez tous les jours déjà, les tâches qui vous attendent, dans la sérénité. Nous avons eu le temps de vous voir à l'œuvre et nous sommes assurées que tout se passera très bien sous votre direction. Sans trahir les secrets d'alcôve, je puis vous assurer du soutien de tout le personnel et de nos maris.

Pleins succès dans vos nouvelles fonctions.



Une attitude de Mme Amegashie lors de son allocution

Mot d'au revoir adressé à M. Lamine Diop par M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, au nom du Personnel d'AFRISTAT lors de la fête annuelle du personnel de la Direction générale d'AFRISTAT.

Bamako, le 20 décembre 2003

Tout d'abord, je vous remercie très sincèrement, au nom de la Direction générale, d'avoir répondu nombreux à cette traditionnelle fête de fin d'année.

Je vous souhaite une bonne fête, et surtout une bonne et heureuse année 2004 qui commence d'ici quelques jours.

La fête qui nous réunit est certes traditionnelle, mais elle revêt aujourd'hui un caractère exceptionnel.

Exceptionnelle, elle l'est par sa beauté. Et je remercie en cela, au nom de la Direction générale, ceux qui ont contribué à la rendre ainsi, le personnel d'AFRISTAT et certains de nos prestataires de services.

Exceptionnelle, elle l'est aussi parce que c'est la dernière que préside M. Lamine Diop, en sa qualité de Directeur Général d'AFRISTAT.

C'est cette occasion solennelle que nous, personnel d'AFRISTAT, avons choisie pour rendre notre hommage à M. Lamine Diop.

Monsieur le Directeur Général,

Au regard du concert d'éloges à votre endroit qui nous a précédé, qu'est-ce que nous, votre famille que vous avez bâtie pendant plus de huit ans, pouvons ajouter ?

Au risque de plagier ces messages et témoignages si profonds et si sincères sur l'homme, nous tenons à vous exprimer, avec nos faibles mots, notre reconnaissance d'avoir côtoyé, servi et collaboré avec une personne compétente, imbue du sens de devoir, de tolé-

rance et de responsabilité. Nous avons été fiers d'avoir été à ses côtés.

Nous avons œuvré ensemble dans le même sens pour remplir nos missions à votre grande satisfaction et à celle de nos Etats et de nos partenaires.

Mais parfois, nous n'avons pas été à la hauteur comme vous l'auriez souhaité. Nous n'avions pas toujours eu les mêmes opinions, les mêmes points de vue sur quelques questions. Rien de plus normal. L'unanimité aurait, sans doute, gâché la richesse des différences et la complémentarité des membres qui composent l'équipe que vous dirigez.

Pour avoir su gérer ces différences, vous méritez d'être qualifié de bon patron. Celui qui, par humilité, écoute et décide ensuite. Nous vous obéissions parce que nous savons que dans l'école de la vie obéir est le début de la sagesse qui mène à l'apprentissage de la pratique de l'autorité.

Monsieur le Directeur Général,

Le personnel d'AFRISTAT vous exprime sa reconnaissance pour le rôle que vous avez joué, pour avoir œuvré sans relâche au rayonnement de notre institution.

Au moment où vous vous apprêtez à quitter vos fonctions, nous gardons le ferme espoir que nous saurons toujours compter sur vous en tant que de besoin.

Nous vous souhaitons pleins succès dans vos nouvelles entreprises.



M. Martin Balépa remettant un souvenir à M. Diop lors de la fête annuelle du 20 décembre 2003